

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 10 JUIN 2022

Le vendredi 10 juin 2022 à 14 h 30, les associés de "MY SHARE SCPI", Société Civile de Placement Immobilier, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à caractère ordinaire et extraordinaire dans les locaux d'ATLAND VOISIN situés 40 avenue George V à PARIS (8e), salle Green au 7e étage, suivant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 mai 2022 et par lettre adressée à chaque associé en date du 24 mai 2022 ou par courriers électroniques adressés aux associés ayant préalablement donné leur accord.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe IFERGANE, en sa qualité de Président de la Société de Gestion MY SHARE COMPANY accompagné de Monsieur Etienne WICKER en sa qualité de Directeur général.

Madame Lydie HOAREAU, est désignée comme secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, constate qu'aucun associé ne s'est présenté et que les associés qui ont exprimé leurs votes représentent :

- au titre de l'assemblée générale ordinaire, 31 576 parts pour les votes par correspondance et 62 591 parts pour les pouvoirs au Président, sur un total de 1 284 536 parts.
- au titre de l'assemblée générale extraordinaire, 38 278 parts pour les votes par correspondance et 106 686 parts pour les pouvoirs au Président, sur un total de 1 284 536 parts.

Les quorums nécessaires, soit 25 % pour une assemblée ordinaire et 50 % pour une assemblée extraordinaire n'étant pas atteints, les assemblées n'ont pu valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article L.214-103 alinéa 2 du Code monétaire et financier.

Les assemblées ordinaire et extraordinaire se tiendront donc sur deuxième convocation le jeudi 23 juin 2022 à 14 heures 30 au siège de la société de gestion, 40 Avenue George V, à PARIS 8^e, salle Smile Place au 7^e étage, pour délibérer sur le même ordre du jour, suivant avis de convocation paru le 23 mai 2022 au BALO.

Le Président rappelle, que sur deuxième convocation, aucun quorum n'est nécessaire, les décisions étant prises à la majorité des associés présents ou représentés.

La séance est levée à 15 h 00 et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Philippe IFERGANE

DocuSigned by:
Philippe IFERGANE
89087CE6420048F...

La Secrétaire
Lydie HOAREAU

DocuSigned by:
Lydie HOAREAU
9C5DDD0337EB461...